



AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud



1^{er} Conseil d'administration Mardi 4 juillet 2023 Hôtel de Région - Marseille



Ordre du jour

1. Accueil
2. Composition du Conseil d'administration
3. Election du Président(e) et du Vice-Président(e)
4. Présentation des statuts de l'EPCE ARBE créé par transformation du syndicat mixte ARPE-ARB
5. Délégations consenties à la direction
6. Gestion comptable de l'EPCE
7. Règlement intérieur de la gouvernance de l'EPCE
8. Questions diverses et échanges

1. Accueil

- Tour de table de présentation
- Préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement [ARBE]
- Présentation de l'EPCE (sa gouvernance, son financement, ses missions)
- Identité visuelle de l'ARBE

Préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement [ARBE]

Une Agence qui s'est construite de 2019-2023 à l'initiative de la Région Sud, de l'OFB, de la DREAL et de l'Agence de l'eau en s'appuyant sur une structure existante, l'ARPE-ARB.

Progressivement, de grandes collectivités engagées ont rejoint le projet : 2 Départements de Vaucluse et des Alpes de Haute Provence et 3 intercommunalités (Métropoles NCA et TPM et Grand Avignon)

Une ambition : avoir des moyens supplémentaires pour agir grâce à une agence qui permettait de bénéficier d'une plateforme collaborative et un opérateur pour mobiliser les acteurs sur la biodiversité, la ressource en eau et la transition écologique

Un projet: créer un EPCE par transformation du syndicat mixte pour conforter les partenariats existants et élargir la gouvernance et porter les actions collectives

Préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement [ARBE]

Une Agence qui s'est construite de 2019-2023

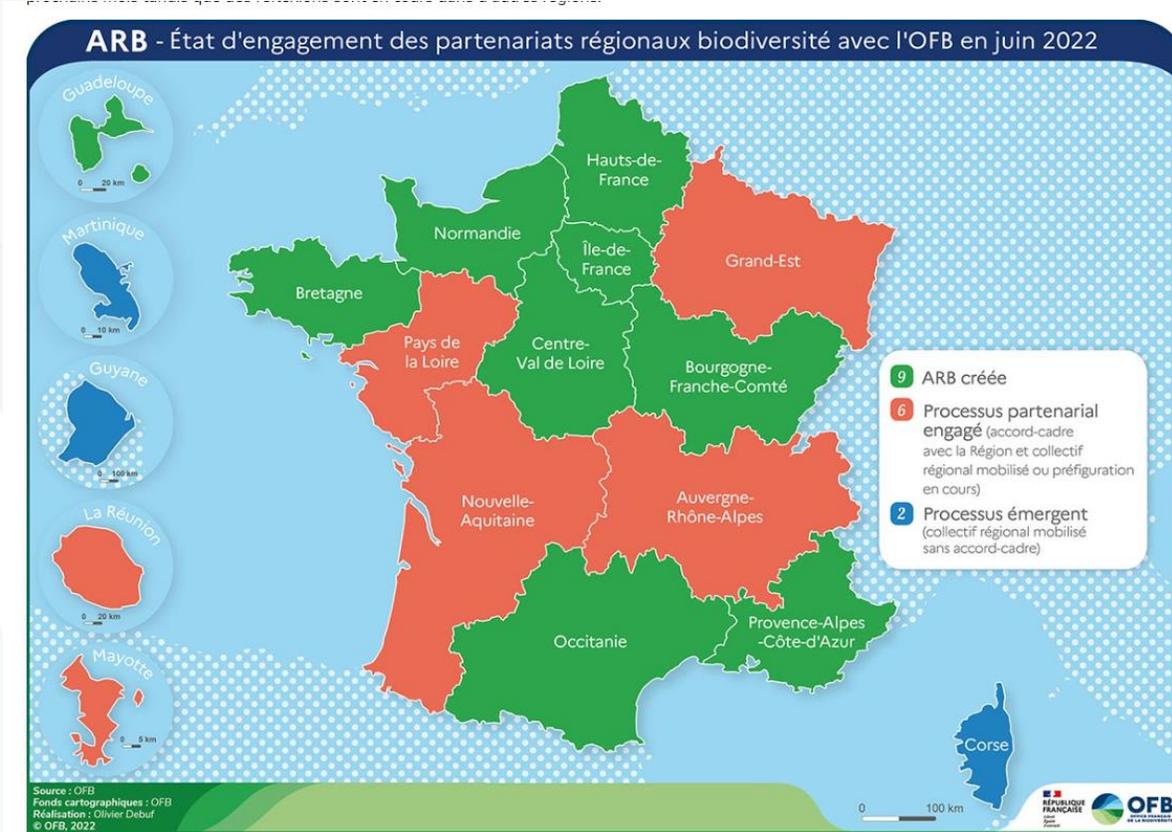
- 
- 2017 – des ateliers de concertation large sur la création d'une ARB en région
 - Juin 2019 - **une première convention** pour la création d'une ARB portée par l'ARPE – Mise en place d'un comité de pilotage et un comité technique
 - 2021 - concertation pour valider le projet d'activités de la future ARB et identification des membres et réalisation d'une étude comparative de statut pour choisir la forme juridique de l'Agence
 - Fin 2021 – **Décision de la Région Sud de créer un Etablissement Public de Coopération Environnementale [EPCE]** pour porter l'ARB
 - Mai 2022 – concertation des membres fondateurs sur la création de l'EPCE
 - Avril 2022 – Accords de principes sur les statuts avec les membres fondateurs – Choix du nom « ARBE » et choix des membres associés
 - Juin 2022 – Avril 2023 : votes concordants pour la création de l'EPCE
 - **29 juin 2023 : création de l'EPCE ARBE**

Un travail collectif de longue haleine!

- **Un très grand merci** aux partenaires régionaux qui s'engagent avec la Région Sud dans ce collectif Agence : OFB, DREAL, Agence de l'eau, ADEME, Département de Vaucluse, Département des Alpes de Haute Provence, Métropole NCA, Métropole TPM, Grand Avignon
- **Bravo** aux référents techniques des membres fondateurs et financeurs pour le travail mené: Céline Hayot, Céline Gaspard-Osty et Valérie Raimondino de la Région, Hélène Souan et Sylvaine Ize de la DREAL, Philippe Pierron et Cathy-Anna Valentini de l'Agence de l'eau, Frédérique Gerbeaud-Maulin et David Moulin de l'OFB
- **Merci** à la pairie régional Monsieur Fiore et au Cabinet Goutal pour leur accompagnement
- **Un grand merci** à l'équipe de direction et à l'ensemble de l'équipe de l'ARBE de leur contribution active à l'évolution des missions et le déploiement des actions
- **Et merci** aux partenaires associés qui ont accepté d'intégrer la gouvernance de l'EPCE ARBE : Conservatoire du Littoral, CEN, LPO, les chambres (CCIR, CRA), FNE, le réseau des PNRs, CBNA, CESER

L'EPCE « Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement »

- EPCE – Statut innovant créé par la loi Biodiversité de 2016 – articles L. 1431-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
 - Établissement public pour la mise en place d'actions partenariales visant à sensibiliser à l'environnement, à préserver la biodiversité ou à restaurer des milieux naturels. -
- 9 ARB existantes dont 6 EPCE



AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Elle permet aux acteurs de collaborer en faveur de la biodiversité et porter des actions concrètes mutualisées de protection et de valorisation de la biodiversité en région de manière complémentaire à celles existantes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il détermine la politique de l'établissement, définit les orientations générales et se dote d'une stratégie pluriannuelle

Les 19 structures Membres soit 25 représentants

- Collectivités : Région Sud, Département 84, Département 04, Métropole NCA, Métropole TPM, CA Grand Avignon
- Etat : OFB, DREAL ADEME, Agence de l'eau, Conservatoire du littoral
- Associations : FNE, LPO, CEN, Réseau Parcs Naturels
- Socio-eco : CRA, CCIR
- 2 personnalités qualifiées issues de CBN Alpin et du CESER
- 2 représentants du personnel
- Les invités selon les sujets traités

COMITE TECHNIQUE

Composé des **représentants technique des membres financeurs**, le comité technique prépare et enrichit les travaux du conseil d'administration.

COMITE DE FINANCEURS BIODIVERSITE

Composé de **Région, OFB, DREAL, Agence de l'eau**, animé par l'ARBE, il rassemble les institutions de niveau régional pour qu'elles échangent sur leurs dispositifs financiers, sur les projets soutenus et combine leurs moyens et leurs calendriers pour démultiplier les soutiens

COMITES DES MISSIONS : 13 comités qui rassemblent plus de 60 partenaires

Ces comités de pilotage et de suivi associent les membres de l'ARBE et les acteurs concernés. Ils rassemblent une large partie de la communauté des acteurs (institutionnels, gestionnaires d'espaces naturels, associations environnementales, Universitaires/chercheurs, Agences d'urbanisme, CAUE, CCI, Chambres des métiers, Agence de développement économiques, association d'entreprises...).

GOUVERNANCE REGIONALE BIODIVERSITE EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

COMMUNAUTE DES ACTEURS de la BIODIVERSITE

Organisme publics spécialisés // Organismes publics // Associations // Organisations professionnelles // Entreprises

Agir ensemble

AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Elle permet aux acteurs de collaborer en faveur de la biodiversité et porter des actions concrètes mutualisées de protection et de valorisation de la biodiversité en région de manière complémentaire à celles existantes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il détermine la politique de l'établissement, définit les orientations générales et se dote d'une stratégie pluriannuelle

Les 19 structures Membres soit 25 représentants

- Collectivités : Région Sud, Département 84, Département 04, Métropole NCA, Métropole TPM, CA Grand Avignon
- Etat : OFB, DREAL ADEME, Agence de l'eau, Conservatoire du littoral
- Associations : FNE, LPO, CEN, Réseau Parcs Naturels
- Socio-eco : CRA, CCIR
- 2 personnalités qualifiées issues de CBN Alpin et du CESER
- 2 représentants du personnel
- Les invités selon les sujets traités

COMITE TECHNIQUE

Composé des **représentants technique des membres financeurs**, le comité technique prépare et enrichit les travaux du conseil d'administration.

COMITE DE FINANCEURS BIODIVERSITE

Composé de **Région, OFB, DREAL, Agence de l'eau**, animé par l'ARBE, il rassemble les institutions de niveau régional pour qu'elles échangent sur leurs dispositifs financiers, sur les projets soutenus et combine leurs moyens et leurs calendriers pour démultiplier les soutiens

COMITES DES MISSIONS : 13 comités qui rassemblent plus de 60 partenaires

Ces comités de pilotage et de suivi associent les membres de l'ARBE et les acteurs concernés. Ils rassemblent une large partie de la communauté des acteurs (institutionnels, gestionnaires d'espaces naturels, associations environnementales, Universitaires/chercheurs, Agences d'urbanisme, CAUE, CCI, Chambres des métiers, Agence de développement économiques, association d'entreprises...).

Se concerter

COMITE REGIONAL BIODIVERSITE

Garant sociétal

Lieu privilégié d'information, d'échange, de concertation sur toute question relative à la biodiversité au sein de la région. Il est animé par la Région et l'Etat.

Il est associé à l'élaboration de la SRB et du SRADETT et donne son avis sur les orientations stratégiques prises par l'ARBE. Il est composé de **111 participants** répartis en 5 collèges.

1. Collectivités
2. Etat
3. Socio-professionnels, usagers, gestionnaires
4. Associations, fondations
5. Scientifiques, recherche

Expertiser

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Garant scientifique

Instance de 28 spécialistes scientifiques qui peut être consulté par la Région et l'Etat pour des questions relatives à la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel régional.

Financements de l'EPCE ARBE

Un budget annuel moyen de 3 800 000 euros

- ▶ **Les contributions statutaires** des membres de la structure qui créent l'EPCE : 960 000 euros
 - 500 000 € Région Sud
 - 300 000 € OFB
 - 30 000 € - Etat en région (DREAL)
 - 40 000 € Dpt 84
 - 40 000 € NCA
 - 30 000 € TPM
 - 10 000 € Dpt 04
 - 10 000 € Grand Avignon
- ▶ **Subventions des membres du CA** (références 2023)
 - 1 000 000 € Région Sud
 - 450 000 € Agence de l'eau
 - 80 000 € ADEME
 - 160 000 € DREAL
- ▶ **Autres participations**
 - Europe
 - Mécenat, cotisation RREN

Stratégie et actions de l'EPCE ARBE

- Double objectif : plateforme collaborative et opérateur pour mobiliser et accompagner les acteurs dans la préservation de la biodiversité
- 4 axes d'interventions
- Un programme annuel d'actions
- 40 agents

Accompagnement des collectivités et des acteurs dans des démarches et actions de préservation de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique

Amélioration et valorisation des connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique

Information, sensibilisation et formation des différents publics aux enjeux de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique

Se positionner en cœur de réseaux en animant des réseaux d'acteurs et en développant des projets européens et internationaux



L'ARBE, en 2023, c'est :

En matière d'accompagnement des porteurs de projet – ingénierie de projet

- Des sujets d'expertise : aménagement durable/ nature en ville, désimperméabilisation, gestion des espaces verts, achats publics durables, zéro déchet plastique, gestion intégrée de l'eau

- Des dispositifs de labellisation



- Des accompagnements collectifs – 2021/2023: Gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques (12 EPCI accompagnées)

En matière de connaissances et aide à la décision

2 observatoires un sur la biodiversité et un sur l'eau qui produisent des analyses et indicateurs sur l'état des lieux de ces thèmes en région

Sortie à venir de l' « Indice Région Vivante » et du « Regard sur l'eau »

Quelques Chiffres :

230 collectivités engagées

306 signataires de la charte Zéro déchet plastique

5 publications techniques en 2022



L'ARBE, en 2023, c'est :

En matière de sensibilisation et de formation des acteurs

- Une lettre Sudbiodiversité pour les actus du collectif
- des webinaires « 1 h pour comprendre et agir »
- Des colloques et conférences
- des visites Biodiv'tour
- De la formation pour les élus/techniciens



En matière de mise en réseau des acteurs

- 1 réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés
- 1 réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques
- Des projets de coopération européenne ou internationale - Coopération en cours avec Costa Rica

Pour une montée en compétences via des journées techniques et la production d'outils communs

2490 participants en 2022

Une base contact de 3500 contacts

30 gestionnaires d'espaces naturels protégés qui couvrent 60% du territoire

60 gestionnaires de milieux aquatiques

Nouvelle Identité Graphique

Un nouveau logo et des principes de communication validés avec les membres fondateurs et une nouvelle charte graphique déclinée à compter du 4 juillet 2023 (site internet, publications....)

Une campagne réseaux sociaux et une action en presse en cours



Ordre du jour

[Voir dossier](#)

1. Accueil
2. Composition du Conseil d'administration
3. Election du Président(e) et du Vice-Président(e)
4. Présentation des statuts de l'EPCE ARBE créé par transformation du syndicat mixte ARPE-ARB
5. Délégations consenties à la direction
6. Gestion comptable de l'EPCE
7. Règlement intérieur de la gouvernance de l'EPCE
8. Questions diverses et échanges

Questions diverses et échanges

- Temps forts du 2ème semestre de l'Agence et ses partenaires
- Calendrier à venir

Temps forts du 2^{ème} semestre

Publications

- Septembre – 2^{ème} Edition de l'Indice Région Vivante
- Novembre – Guide de gestion des ripisylves
- Décembre – 2^{ème} Edition du Regard sur l'eau

Evènements ouverts à tous

- 5 webinaires « 1h pour comprendre et agir »
 - 26/09 - Les espèces animales et végétales exotiques envahissantes en rég
 - 10/10 - Comment réaliser son plan local Biodiversité ?
 - 07/11 - L'arbre en ville
 - 28/11 - Zéro déchet plastique dans les collectivités : où en est-on ?
 - 12/12 - Les achats publics durables : un guichet vert en région !
- 07/09 - Colloque partenarial Achats responsables ARBE/TPM
- 03/10 – Changement climatique – économisons l'eau – Agence de l'eau
- Oct – 30 ans de la loi Paysage – DREAL
- Novembre – Journée Eaux souterraines – Agence de l'eau
- 29/11- Forum régional de l'eau – Région/Agence de l'eau
- 11 et 12/12 – Rencontres nationales « Biodiversité et territoires » - OFB
- Remise des labels « Territoires Engagés » (Engagés pour la Nature, Cop d'avance, Parc +)



A noter : Nous serons présents aux Assises Nationales de la Biodiversité les 5 et 6 juillet pour valoriser les travaux que nous menons au sein de l'Agence

**Chers membres,
N'hésitez pas à nous faire
part de vos temps forts !**

Evènements réservés

21 et 22/09 – Université RREN /RRGMA « Gestion de la ressource en eau et gestionnaires d'espaces naturels »

Construction du programme d'actions 2024 et prochains CA

Proposition du calendrier à venir

Début octobre : 2^{ème} Conseil d'Administration – date pressentie : 2/10/2023

- Lancement de la procédure de recrutement de la direction
- Points de fonctionnement de l'EPCE

Septembre/Octobre :

- organisation des comités et des rencontres bilatérales des membres financeurs pour discuter du PA 2024
- rencontre des membres associés qui le souhaitent pour échanger sur des sujets ciblés et commencer à réfléchir à des perspectives de travail/partenariat dans le cadre de l'ARBE

17/11 : Comité technique ARBE

Début décembre : 3^{ème} Conseil d'Administration – date pressentie : 7/12/2023

- Présentation et échanges sur le plan d'actions 2024
- recrutement de la direction



AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud



Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

